



ASSOCIATION DES
COMMERÇANTS DU
CANTON DE
FRIBOURG

Annexe 1

Cotisation annuelle 2019

Lors de notre dernière assemblée générale, les commerçants se sont prononcés en faveur de l'ajustement des cotisations de notre association. Dès lors, les membres de l'ACCF verse une cotisation annuelle de :

CHF 100.- par commerce

CHF 100.- par succursale mais au maximum CHF 500.-

Une cotisation donne droit à une page de présentation sur notre plateforme internet.

Exemples :

La Marquise Clément :	Magasin à Bulle :	CHF 100.-	1 page
	Magasin à Fribourg :	CHF 100.-	1 page
	Total :	CHF 200.-	2 pages

Banque Raiffeisen Moléson :	Succursale de Bulle		
	Succursale de La Tour-de-Trême		
	Succursale d'Albeuve		
	Succursale de Riaz		
	Succursale d'Epagny		
	Succursale de Grandvillard		
	Succursale de Remaufens		
	Succursale de Semsales		
	Total :	CHF 500.-	8 pages

Nous vous remercions de vous acquitter de votre cotisation à l'aide du bulletin de versement ci-joint.